



Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Païs

ASSEMBLEE GENERALE

(Court-Saint-Etienne, 27 novembre 2010)

Présents : Léon ROY (Généarix), Willy CORDIER (CH Lasne), Annie PEETERMANS (CH Lasne), Marie-Astrid COLLET (CHIREL BW), Michel DUBUISSON (Abbaye de Villers), Colette PINSON (CH Rixensart), Jean-Marie LAUS (Brania), Colette GERMEAUX (CH Chaumont-Gistoux), Yvette GERMEAUX (CH Chaumont-Gistoux), Josiane LURQUIN (CHAF), Claude Donckers (CHAF), Franz De Weerd (CHAF), Josée Hermand-Michel (CHAF), M. Haulotte (CHAF) + **, Josette SCHOUTTETEN (CH La Hulpe), Karl SIMON (CH Ottignies)

Excusés : Thierry BERTRAND (Secrétaire Général), Marcel DUPONT (trésorier), Marie-José LALOY (Gouverneure du BW), Emmanuel HENDRICKX (Député provincial), Florence MICHEL (Députée provinciale), Robert HAULOTTE (CH Chaumont), M. MANIQUET (CH de Perwez), Alain TRUSSART (Député provincial – présent à la fin de l'AG).

1. Mot de bienvenue

Marie-Astrid Collet souhaite la bienvenue aux participants dans ce lieu chargé d'histoire, qui sera présenté par M. Haulotte. Elle remercie les représentants des dix cercles présents à cette assemblée générale de notre Entente – appelée aussi journée inter-cercles. Elle rappelle que cette journée doit beaucoup au Cercle Histoire Archéologie Folklore de Court-Saint-Etienne qui a accepté de collaborer avec les membres du bureau de l'ECHARP ; nous tenons à remercier vivement et tout spécialement Josiane, sa présidente, et les autres membres qui ont organisé notre accueil ou qui nous font découvrir des pans du patrimoine local ; un autre grand merci est adressé aux responsables du CEFA, à Mme Fourneau et à ses élèves pour l'accueil en leurs locaux et les plats mijotés pour le repas de midi. Elle pense aussi à M. Kockerols que nous remercions de nous faire partager sa passion pour l'iconographie funéraire médiévale à travers la conférence proposée à l'issue de l'AG.

2. Le Mot du Secrétaire Général

Michel Dubuisson fait lecture d'un message de Thierry Bertrand qui ne peut être présent à l'AG :

« Chers Amis,

Je regrette bien évidemment amèrement de faire défaut à cette Assemblée générale de Court-Saint-Etienne. Mon état de santé, après trois séjours hospitaliers consécutifs en octobre et en novembre, ne me permet pas encore à ce jour de pouvoir quitter mon domicile. La maladie m'a rattrapé fin août et le diagnostic est lourd : il s'agit d'une tumeur maligne au poumon avec extension pleurale (métastases à la plèvre) et érosion des côtes. Ce n'est pas opérable.

Les traitements qui vont être mis en œuvre freineront la maladie. J'ai toutefois la ferme intention de faire démentir les statistiques classiques de la Faculté !

Par ailleurs, faut-il vous rappeler que, depuis deux ans déjà, les membres du Bureau qui œuvrent depuis 2001 au sein de l'ECHARP avaient annoncé qu'ils ne se représenteraient plus à vos suffrages. Il y va, me semble-t-il, du respect des principes de base d'une saine démocratie que de renouveler régulièrement les responsables d'une association telle que la nôtre. Nous n'avons que trop tardé.

L'appel à candidature lancé depuis plusieurs mois déjà est malheureusement resté lettre morte.

Dans cette perspective, et tenant compte du fait qu'un minimum de continuité et de suivi devront être garantis, à titre personnel je suis disposé à assurer encore (dans les limites que m'autorisera la maladie) un certain nombre de tâches au sein d'une équipe de transition : le suivi du site web, la publication de la Newsletter et la collecte des données pour la publication du Bulletin (à l'exception de la Revue de presse qui, réalisée par mes soins depuis 1994, m'apparaît aujourd'hui au-dessus de mes forces). Il n'est toutefois en aucun cas question que j'assume une quelconque présidence ou secrétariat général ff !

J'espère de tout cœur que, parmi vous, les uns ou les autres réfléchiront à une candidature au sein d'un Bureau renouvelé. Sachez qu'au-delà des disponibilités requises (mais néanmoins à portée d'un bénévolat soutenable) l'animation de notre Entente est aussi à la fois un challenge et un plaisir ! Nous avons je pense réussi pendant ces neuf années à prendre en charge ensemble la responsabilité du Bureau. C'est d'un vrai travail d'équipe qu'il s'est agi ! Avec le vrai bonheur qui en découle.

Sans vouloir alimenter un quelconque catastrophisme, il y va de la pérennité de notre association... sans mise sur pied, dans un délai raisonnable, d'une nouvelle équipe, l'avenir de l'ECHARP risque d'être très largement obéré !

Pour conclure, je voudrais remercier toutes les personnes (et elles sont très nombreuses) auprès desquelles nous avons toujours trouvé soutien et encouragement. Trop nombreuses, j'éviterai la tentation et le piège d'en dresser la liste. A une exception près : nos amis du CHAF qui n'ont pas ménagé leur peine pour assurer la réussite de cette journée. Merci donc à Josiane et à son équipe !

Thierry BERTRAND
Beauvechain, 26 novembre 2010 »

3. Rapport moral

Au nom du Secrétaire Général excusé, Michel Dubuisson, Secrétaire adjoint, salue les 10 cercles présents ou représentés et dresse le rapport moral de l'année 2010, sous une forme plus succincte que de coutume, vu les circonstances.

La liste des affiliations 2009 s'était réduite à 24 réinscriptions. Pourtant, l'AG de 2008 avait voté une disposition qui permettait pratiquement au plus grand nombre des associations de recouvrir leur mise de 13 € par l'abonnement systématique de l'ECHARP à leurs publications. Heureusement, l'opération de soutien de l'ECHARP à la publication sur les

gisants, offerte aux cercles (voir plus loin), a permis de renouveler les cotisations. L'Echarp compte à ce jour 33 cercles membres.

A l'article des activités proposées et assumées par les membres du Bureau de l'ECHARP, il faut compter d'abord la publication trimestrielle du Bulletin de liaison de l'Echarp (57^e livraison au 3^e trimestre 2010, avec notamment ses rubriques *Revue des revues* (soit le dépouillement de périodiques consacrés à l'histoire locale en Brabant wallon réalisé par la Bibliothèque de Nivelles) ; *Nous avons reçu* (soit la publication des Tables des matières des périodiques réceptionnés trimestriellement par le secrétariat de l'Echarp avec une moyenne de 35 à 40 titres répertoriés) ; *A travers la presse* (soit une revue de la presse locale du Brabant wallon pour les domaines de l'histoire, l'archéologie, la généalogie et le folklore : Le Soir, La Libre Belgique, La Dernière Heure, Vers l'Avenir, Dimanche 7 jours, Edition Locale et Vlan Bw avec 262 entrées (chiffres de 2009) et la publication du « Top » des sujets les plus fréquemment abordés). Tout ceci sans compter les recensions, les comptes-rendus de visites d'expositions, les sorties de presse et les nouvelles des cercles et associations.

Il faut compter également la tenue à jour du site web depuis novembre 2007, avec notamment un agenda de plus en plus fourni qui dépasse largement les limites de notre Brabant wallon et nourrit notre *Newsletter* hebdomadaire avec une moyenne de 4 à 5 événements répertoriés par semaine (215 événements annoncés en 2009) et communiquée à plus de 600 adresses électroniques (chiffres de 2009) : associations, presse, pouvoirs publics (RW et IPW), monde universitaire de l'histoire et de l'archéologie.

Une opération importante décidée par l'AG de 2009 était le soutien sous forme de souscription au livre de M. H. Kockerols sur *Les gisants du Brabant wallon*. Pour rappel, M. Hadrien Kockerols avait fait appel à l'ECHARP pour soutenir sa demande de subsides adressée à l'IPW aux fins de publier un nouvel inventaire des gisants d'Ancien Régime, cette fois en Brabant wallon. Le Bureau de l'ECHARP avait estimé que, comme il ne s'agissait initialement en rien d'une intervention financière mais seulement d'un appui associatif, il pouvait introduire au nom de cet auteur la demande à la Région wallonne. L'opération impliquait un investissement de 10.000 € et M. Kockerols escomptait – comme pour ses demandes précédentes – un apport de 5.000 € d'argent public. Malheureusement l'intervention fut réduite à 3.000 €. L'AG de l'Echarp de 2009 a donné son accord pour l'achat de 40 livres (total : 2000 €), à offrir aux cercles en ordre de cotisation, la réserve étant bloquée pour les cercles anciennement membres (2008) et qui renouvelleraient leur cotisation en 2010. Le bilan de l'opération est très positif. Sur le plan de la réception des livres (qui devaient être retirés à l'accueil de Villers), Michel Dubuisson a remis en juillet au Bureau la liste des formulaires de retrait et un décompte : 21 livres retirés sur les 27 courriers adressés, 14 livres restant en réserve. Sur le plan des affiliations, l'opération a donc été une réussite. Elle a aussi été une opération financièrement extrêmement intéressante pour les cercles (prix de vente du livre : 55 €). Elle répond enfin à la volonté de l'Echarp de fédérer les cercles autour de thématiques communes. Michel Dubuisson signale qu'il n'est pas prévu de rappel pour les cercles qui ne se sont pas présentés avec leur bon d'échange. Si, à la suite de la présente AG, les derniers cercles ne prennent pas contact avec le Bureau, celui-ci pourra disposer des livres restants au titre de relations publiques.

Thierry Bertrand avait, dès 2008, manifesté – avec Marie-Astrid Collet et Michel Dubuisson – son souhait de passer le « témoin ». Pour rappel, le Bureau se réunit 4 à 5 fois par an. Il organise l'AG, qui se confond avec la journée inter-cercles. Le Trésorier est chargé de l'enregistrement des cotisations et du dossier de subsides. Une personne travaille sur le bulletin avec la Secrétaire Général. Celui-ci prend en charge aussi la mise à jour du site

internet et la newsletter (une fois par semaine en moyenne). C'est encore plus prenant que le bulletin parce que les correspondants sont toujours plus nombreux, parfois hors BW (un millier d'envois, sous 20 fichiers successifs !). C'est un dossier d'avenir. Le Secrétaire Adjoint fait les PV des réunions, accueille les réunions et pilote certains dossiers (ex. Kockerols, publication des actes des journées inter-cercles, recherche de conférenciers, etc.). On peut envisager des modalités de passage de témoin. Comme dit dans son message, Thierry Bertrand est prêt à poursuivre certaines activités, mais plus avec le statut de Secrétaire Général. Un appel sera lancé aux cercles présentant les enjeux pour la pérennité de l'association, ne serait-ce que parce que la Province ne reconnaît que l'Echarp en termes de subsides, mais aussi et surtout parce que vouloir fédérer des gens qui ont une même passion pour le passé, cela a du sens. Les modalités seront convenues dès la prochaine réunion du Bureau.

4. Comptes et budget

Malheureusement, et il le regrette beaucoup, notre trésorier Marcel Dupont ne peut être présent à l'AG étant en France pour ses activités professionnelles de « pensionné ». Il fera un compte complet en fin d'année comme demandé par Mme Roy.

Assemblée générale de l'ECHARP – Court-Saint-Étienne, le samedi 27 novembre 2010

ECHARP Exercice 2010 du 01/01/2010 au 31/10/2010

Solde du compte au 31/12/2009	485,30 €	VUE
Solde du compte au 31/12/2009	5.098,74 €	ÉPARGNE
COMPTE ÉPARGNE		
31/12/2009	5.098,74 €	
6/05/2010 virement vers cpte vue	2.000,00 €	Achat Kockerols
31/10/2010 solde	3.098,74 €	
COMPTE À VUE		
	485,30 €	
	Entrées	Sorties
Cotisations	642,00 €	
Vente de livres	68,00 €	
Frais Postaux		137,86 €
Frais d'impression Bulletin		440,84 € (3 trimestres)
Frais bancaires		5,00 €
Assurances		71,97 €
Souscription bulletins des Cercles		283,00 €
Étiquettes d'envoi		30,02 €
Divers (réunions-matériel-...)		147,35 €
TOTAL	710,00 €	1.116,04 €
31/10/2010 solde	79,26 €	

E.C.H.A.R.P.

Proposition de budget 2011

(soumise à l'assemblée générale du 27 novembre 2010)

Dépenses prévues :

Impression & envoi du bulletin de liaison	1.000,00 €
Frais postaux	300,00 €
Assurances	100,00 €
Cahier n° 3	1.250,00 €
Site Web	250,00 €
Souscription bulletins des Cercles	500,00 €
Frais divers (réunion-AG-location de salles...)	600,00 €

Total **4.000,00 €**

Recettes prévues :

Cotisations et abonnements	600,00 €
Ventes cahiers	100,00 €
Subsides de la Province de Brabant wallon	2.500,00 €

Total **3.200,00 €**

Michel Dubuisson fait lecture des commentaires reçus du Trésorier :

« Comme vous le constaterez à l'examen des chiffres, le compte de l'ECHARP a comme les années précédentes été amputé de divers frais assez importants. Parmi ceux-ci, nous noterons les frais d'édition et de postage du bulletin de liaison qui est le seul lien écrit entre les membres, la Newsletter émise par Thierry étant en quelque sorte l'actualisation hebdomadaire de notre édition.

Vous remarquerez également le poste des frais engendrés par la souscription aux bulletins des cercles affiliés comme convenu lors d'une précédente AG. Vous noterez également que je n'ai pas porté en compte le montant de 2.500,00 € représentant le subside que nous accorde la Province de Brabant Wallon. Nous avons reçu une information nous signalant que notre demande a été admise par le Collège Provincial, mais la somme nous sera virée très prochainement.

Si vous examinez le compte épargne, vous remarquerez qu'il a été amputé de 2.000,00 € pour l'achat de la publication de M. Kockerols que chaque cercle en règle de cotisation a reçu. Cette somme n'a pas été reportée en mouvement sur le compte à vue ».

Échange :

- Les comptes devraient être présentés en équilibre. Rappel de la décision d'annuler la participation à la Foire du Livre, qui soulage les dépenses (plus de mise en réserve pour une participation un an sur deux).
- Les membres de l'Echarp ne se connaissent pas bien. On ne sait pas comment on fonctionne, quel publication nous faisons, quelles sont les compétences de chacun. On ne sait pas ce que nous faisons. N'y aurait-il pas moyen de mettre en place par exemple un système de personnes-ressources avec la description des compétences de chacun pour aider d'autres membres. Via le bulletin il peut être fait appel aux compétences des membres (ou à celle des extérieurs parmi les contacts des membres). La question de se voir plus fréquemment pose évidemment celle des limites des tâches que peut assumer une association bénévole.
- Un constat au niveau des cercles et non de l'Echarp proprement dite : il y a une perte de membres majeure. Parfois les CA ne se réunissent plus. Comment réagir à cette évolution ? Quelles activités mener ?

- La question de l'aide aux publications des cercles est reposée. Michel Dubuisson rappelle que la politique du Bureau a toujours été d'encourager les activités inter-cercles plutôt que de financer individuellement les publications des différents cercles. Des publications thématiques sont une piste. Mais cette politique n'engage évidemment pas les membres du futur Bureau.

Le rapport moral, les comptes et budgets sont approuvés à l'unanimité.